

hosberg-News

Janvier 2023

Chères productrices, chers producteurs,

L'année est déjà terminée et nous sommes impatients de voir ce que l'année 2023 nous réserve. Nous vous souhaitons tout le meilleur et nous réjouissons de notre collaboration et de nos échanges.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous pourrions augmenter le prix des œufs au 1er janvier 2023. L'adaptation du prix n'est toutefois possible que si nous avons une situation de marché équilibrée. Cela signifie que la surproduction est dans un rapport acceptable avec la quantité vendue.

Les mesures prises ont déjà montré leur efficacité, mais d'autres mesures sont encore nécessaires pour maîtriser l'équilibre entre l'offre et la demande. Comme cette année, nous ne prévoyons pas de croissance pour l'année à venir. Ainsi, il n'a pas été possible de vendre plus d'œufs qu'en 2021 pendant la période précédant Noël. Avec la situation actuelle, il est toutefois très difficile de faire des prévisions.

Ce n'est qu'ensemble que nous serons en mesure de redresser la situation en 2023. Grâce à la bonne collaboration avec nos producteurs, nos éleveurs et nos clients, nous sommes confiants pour l'année 2023.

Dans cette newsletter, nous souhaitons en outre vous informer sur les sujets suivants :

- **Nouveaux calculs de prix indicatifs**
- **Réduction de 5%**
- **Nouveautés du cahier des charges bio 2023**
- **Abattage des poules âgées**
- **Température dans l'entrepôt d'œufs**
- **Changement de silo**
- **Conférences régionales**
- **Aperçu des contacts**

Nouveaux calculs de prix indicatifs

Les prix de l'énergie et des matières premières continuent d'augmenter, tout comme les prix des aliments pour animaux. Ces circonstances sont prises en compte, entre autres, dans le nouveau calcul des prix indicatifs, en vigueur depuis le 1er janvier 2023.

Un œuf normal est désormais calculé à 48,7 centimes, soit 1 centime de plus qu'auparavant.

Une jeune poule coûte désormais 28.- Fr., soit 1,80 Fr. de plus qu'auparavant.

Les prix des aliments ont été augmentés dans les calculs, conformément aux prix actuels. Désormais, le calcul se base sur une durée de rotation de 392 jours, soit 14 mois de ponte. Avec les 3 semaines de vide calculées, cela donne un rythme de rotation de 15 mois au lieu de 12.



Les valeurs des bâtiments et des installations ont été corrigées à la hausse, tout comme les divers coûts directs par poule.

Le calcul détaillé peut être consulté et téléchargé [ici](#).

Nous ne pouvons toutefois appliquer ces prix qu'à l'aide de mesures appropriées.

Réduction de 5%

Comme nous l'avons déjà annoncé dans la dernière newsletter, d'autres mesures sont nécessaires en 2023.

Nous avons élaboré une solution qui doit être la plus efficace possible et la même pour tous. Vous trouverez les détails dans la lettre en annexe.

Seule une mise en œuvre généralisée de ces mesures permettra de verser le prix indicatif selon le calcul de Bio-Suisse en 2023.

Si les mesures (réduction de 5%) ne sont pas soutenues, les producteurs concernés recevront un prix des œufs inférieur de 0,011 CHF/œuf. Ce prix résulte de notre calcul interne, qui se base sur le calcul du prix indicatif 2023 de Bio Suisse, mais qui est construit avec des données actualisées issues de la pratique. Comme par exemple une performance de ponte adaptée, qui n'a pas été corrigée depuis des années dans le calcul de Bio Suisse.

Nous sommes convaincus que la réduction de la quantité d'œufs est la bonne approche et nous nous réjouissons d'un large soutien.

Nouveautés du cahier des charges bio 2023

Les directives pour la volaille ont été révisées. Les principales modifications sont les suivantes :

- La hauteur de remplissage dans les bains de sable ne doit plus être que de 10 cm au minimum au lieu de 15 cm. Cela permet une plus grande flexibilité et une économie de matériel, par exemple avant la sortie du poulailler.
- Pour les perchoirs dans l'ACE, la circonférence, min. 3 cm, max. 5 cm, a été définie en plus de la longueur.
- L'ouverture de l'ACE peut désormais être limitée jusqu'à quatre heures après le début de la lumière et jusqu'à une heure avant la phase d'obscurité.
- Pour l'utilisation de la sortie mauvais temps, le critère "sol de pâturage détrempe" a été remplacé par "*en cas de vent fort, pendant et au maximum un jour après de fortes précipitations ou lorsque l'environnement est recouvert de neige*". En cas de tempête, la sortie de mauvais temps peut être limitée pour des raisons de sécurité. Les restrictions et le critère de décision doivent être notés dans le journal des sorties.
- Les étables mobiles doivent désormais être déplacées au moins 6 fois par an. Elles doivent disposer d'une ACE couverte, mais pas obligatoirement paillée, et de bains de sable couverts qui peuvent se trouver en dehors de l'ACE. Pendant le repos de la végétation, l'étable mobile peut rester stationnaire à condition que les animaux disposent d'une aire d'exercice de mauvais temps et que l'ACE soit recouverte de litière.

Le texte exact des modifications des directives avec des explications ainsi que le règlement des sanctions peuvent être consultés et téléchargés [ici](#).



Abattage des poules âgées

A partir de cette année, Roman Clavadetscher de Gallina Bio SA, en collaboration avec GalloCircle, se chargera de l'organisation des sorties d'animaux. Gallina Bio est une entreprise fille de la hosberg AG. Cette réorientation de l'organisation n'a aucune influence sur le planning, qui sera repris tel quel et les abattages planifiés en conséquence. Vous serez informés en temps voulu des dates et heures exactes de sorties.

Il est bien sûr toujours possible d'organiser soi-même l'abattage des poules âgées. Nous vous prions de nous en informer suffisamment tôt afin que nous puissions planifier en conséquence. Plus nous avons de temps à disposition, plus la planification sera facile.

Température dans l'entrepôt d'œufs

Les températures ont nettement baissé et les nuits ont parfois été négatives. Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que la température dans l'entrepôt des œufs doit certes être adaptée à la température extérieure, mais qu'elle doit toujours être d'au moins **10°C**. Nous vous prions de régler les climatiseurs en conséquence ou d'installer un chauffage. En outre, un thermomètre doit être disponible dans l'entrepôt d'œufs afin de pouvoir vérifier la température.

Changement de silo

Il est régulièrement rapporté qu'autour du changement de silo, on constate une baisse, généralement légère, des performances. Pour atténuer quelque peu cette réaction à une nouvelle livraison de fourrage ou à un deuxième silo, il est important de ne pas passer brusquement d'un silo à l'autre. S'il y a encore du fourrage dans le silo lors d'une nouvelle livraison, un mélange a automatiquement lieu. Comme le fourrage ne glisse pas de manière régulière dans la trémie, il s'écoule plus rapidement à l'intérieur de la trémie qu'au bord. Dans ce cas, c'est même un avantage. Lorsque l'on passe d'un silo à l'autre, nous recommandons de chevaucher légèrement les deux silos. Il y a plusieurs raisons à cela :

- Malgré une manipulation soignée du fourrage dans le moulin et lors du déchargement, il se produit une certaine ségrégation du fourrage. En soufflant, une couche de poussière se dépose sur le reste de l'aliment, et celle-ci n'est pas appréciée par les poules.
- Avec une nouvelle livraison d'aliments ou lors du passage à une autre phase, il peut y avoir des différences de goût, de couleur et de composition.
- En raison de la proportion plus élevée de particules fines juste avant que le silo ne soit vide, des ponts se forment volontiers et l'aliment ne coule plus.

Le chevauchement des deux silos présente donc certains avantages et peut atténuer la réaction du troupeau au fourrage frais. En cas de baisse plus importante de la consommation d'aliments ou de la ponte, une administration de multivitamines pendant 3 jours peut aider.

Par exemple, Multivitamin WL, 150g par jour pour 2000 animaux.



Conférences régionales

Nous sommes heureux de pouvoir à nouveau organiser des réunions régionales. Elles auront lieu les 7, 14 et 15 mars. De 9h30 à 15h30, nous vous invitons à assister à des conférences passionnantes, à des tables rondes et à déguster un délicieux repas.

Une invitation et un programme précis suivront, notez déjà la date dans vos agendas :

7 mars à Vinelz BE (en français)

14 mars à Kirchberg SG

15 mars à Alberswil LU

Aperçu des contacts

Nous avons ajouté dans la [zone de téléchargement](#) un aperçu des contacts importants dans l'hosberg. La liste peut y être téléchargée.

Salutations amicales

Votre service de conseil **hosberg**

